

FRANCLENS

Quand les écoliers sont leurs propres médiateurs

Depuis l'année dernière, les 125 élèves de l'école primaire intercommunale Alexandre-Dumas expérimentent une nouvelle façon de gérer les conflits. Ce sont les treize écoliers qui assurent, eux-mêmes, la médiation.

À 9 ou 10 ans, ils ont un rôle différent des autres élèves et l'abordent avec beaucoup de sérieux. « Être médiateur, c'est essayer de régler les conflits entre les enfants de l'école quand ils se chamaillent dans la cour ou quand ils semblent », explique Tim Flacheron, élève en CM2.

« On souhaite que tous les enfants soient amis »

Comme lui, ils sont douze à avoir endossé ce rôle depuis un an, sur une idée de la directrice, Lucie Bricourt. « La formatrice est venue dans les classes et a donné un papier pour expliquer ce que c'est d'être médiateur. Il fallait dire oui ou non et expliquer pourquoi on voulait être médiateur », complète Nathan Michel, 9 ans, en CM1.

Le choix est fait au sein de l'équipe pédagogique. Pour soutenir les médiateurs dans



Après une première formation, les jeunes médiateurs de l'école de Franciens vont bénéficier d'une séance pour évoquer leurs expériences avec la formatrice, Émilie Paris. Photo Le DL/A-B-M.

leur action, une formation a été mise en place, grâce à un financement de la Région.

« La formatrice nous a appris comment accueillir les enfants qui venaient en médiation. On a fait des mises en situation, on s'est un peu amusé », rapporte Lily Messier, 10 ans, en classe de CM2.

Tous et toutes ont la même envie : « On souhaite que tous les enfants soient amis, on veut les aider pour ça ».

Organisation de la médiation, écriture du billet... Tout est cadré. « Un élève qui a eu un problème avec un autre élève remplit un billet de médiation pour expliquer ce qu'il

« Cela améliore le climat scolaire »

La directrice de l'école primaire de Franciens, Lucie Bricourt, a découvert la médiation scolaire il y a deux ans, lors d'une présentation faite par des enseignants de Rumilly utilisant cette technique. « On s'est rapproché de l'association Amely, basée à Lyon et spécialisée dans la médiation scolaire. Émilie Paris est venue former les élèves, mais également cinq enseignants. Un parent d'élève a aussi participé à la réunion d'information sur la médiation », rappelle-t-elle. Cette année, la formatrice sera de retour à l'école pour « une nouvelle session, afin de permettre aux élèves médiateurs de parler de leurs expériences et des éventuels problèmes rencontrés ». « Pour que la

médiation fonctionne, il faut donner des responsabilités aux enfants, affirme la directrice de l'école. Cette façon de faire ne révolutionne pas le climat scolaire, mais cela permet de l'améliorer. C'est un petit changement qui s'intègre dans une prise en compte plus générale d'un "mieux vivre" à l'école ». Aujourd'hui, la présence de 15 médiateurs parmi les 125 élèves de l'école n'a pas donné lieu à de la jalousie de la part des camarades de classe. « On a vu un boom des enfants en médiation au tout début, sans doute pour voir ce que c'était. Aujourd'hui, nous sommes sur un rythme de croisière. La médiation s'intègre très bien dans notre système », affirme Lucie Bricourt.

La méthode Pikas

La méthode de préoccupation partagée, à laquelle sont formés les volontaires du réseau de lutte contre le harcèlement scolaire de Frangy/Seysse, a été créée dans les années 70 par le psychologue suédois Anatole Pikas. Elle a été adaptée au contexte français dans les années 2000 par le philosophe Jean-Pierre Bellon et le conseiller principal d'éducation Bertrand Gardette. Créée de 75 à 100 % de réusite selon les pays, elle fait

partie des outils de lutte contre le harcèlement scolaire préconisés dans une récente mission parlementaire menée par le député Erwan Balanant. Avec la médiation par les pairs expérimentée à l'école de Franciens, c'est un dispositif de plus en plus prisé par les établissements scolaires.

La méthode Pikas a été évaluée lors de l'affaire Evaëlle Dupuis, cette collégienne de 11 ans qui s'était suicidée en 2019

après avoir été harcelée dans un collège de la région parisienne. Alors que l'établissement pratiquait cette forme de médiation, sa professeure principale, aujourd'hui mise en examen pour harcèlement, ignorait. Elle aurait même, selon les parents de la fille, aggravé la souffrance de leur fille en l'obligeant à évoquer son calvaire devant toute la classe, le contraire de ce que préconise la méthode.

M.R.

Un réseau de lutte contre le harcèlement en primaire

Psychologue dans l'Éducation nationale, Angélique Triquet travaillait auparavant en milieu hospitalier. Elle y prenait en charge des adultes victimes de harcèlement scolaire dans leur jeunesse. « Cela me touchait de les voir aussi blessés. C'est une des raisons pour lesquelles j'ai demandé un détachement », explique-t-elle.

Affectée aux secteurs de Frangy et Seysse, elle a initié avec Franck Pigeau, le directeur de l'école primaire de Frangy, la création d'un réseau de lutte contre ce fléau qui toucherait jusqu'à 700 000 élèves en France. Il regroupe une quarantaine d'adultes-enseignants, parents, agents périscolaires, psychologues de la circonscription scolaire de Rumilly.

Une médiation sans accusation ni sanction

Ils sont formés à la méthode de préoccupation partagée, également appelée méthode Pikas, du nom de son créateur suédois. Elle consiste à désamorcer une situation de harcèlement

en proposant aux harceleurs des entretiens individuels pour les faire entrer en empathie avec la victime.

Lors de cette médiation qui dure une quinzaine de jours, aucune accusation n'est portée, aucune sanction n'est prise. « Bien souvent, elles sont inefficaces et peuvent même aggraver le harcèlement », souligne Angélique Triquet.

La méthode doit en fait permettre de trouver une issue rapide et positive au conflit, « pour que tout le monde puisse en sortir la tête haute ». Y compris l'enfant victime : « Une équipe prend soin de lui, recueille ses émotions et le soutient. »

Les volontaires de Frangy/Seysse ont fait appel pour leur formation, qui se déroule jusqu'en mars, à ReSIS, un centre de ressources créé à Lyon en 2019 sous l'égide de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Ils ont bénéficié d'une subvention dans le cadre de l'appel à projets régional "Stop au harcèlement".

Muriel ROTTIER